



République Française
VILLE DE LIVRY-GARGAN - Seine-Saint-Denis

DECISION MODIFICATIVE 1

2020

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Numéro SIRET : 26930018200012

POSTE COMPTABLE : LIVRY-GARGAN

M. 14

DECISION MODIFICATIVE N° 1

voté par nature

BUDGET : 01 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ANNEE 2020

Sommaire

	Etats	
	joint	sans objet
I - Informations générales (6)		
A - Informations statistiques, fiscales et financières		X
B - Modalités de vote du budget	X	
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections	X	
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	X	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	X	
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	X	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	X	
III - Vote du budget		
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	X	
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	X	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	X	
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	X	
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		X
IV - Annexes (7)		
A - Eléments du bilan		
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)		X
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)		X
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)		X
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		
C1 - Etat du personnel		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes		X
D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice ou au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
NEANT

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent

V - Le présent budget a été voté :
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-13 000.00	-13 000.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		-13 000.00	-13 000.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	-7 250.00	-7 250.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		-7 250.00	-7 250.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	-20 250.00	-20 250.00
---------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	193 910.00		-10 000.00	-10 000.00	183 910.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 010 587.00		-25 600.00	-25 600.00	984 987.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	278 780.00		22 600.00	22 600.00	301 380.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES DELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	1 483 277.00		-13 000.00	-13 000.00	1 470 277.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 300.00				1 300.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 484 577.00		-13 000.00	-13 000.00	1 471 577.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	2 124.80				2 124.80
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 124.80				2 124.80
	TOTAL	1 486 701.80		-13 000.00	-13 000.00	1 473 701.80

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 473 701.80

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	2 000.00				2 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	79 452.93		-13 000.00	-13 000.00	66 452.93
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 298 027.72				1 298 027.72
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5.00				5.00
	Total des recettes de gestion courante	1 379 485.65		-13 000.00	-13 000.00	1 368 485.65
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000.00				2 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 381 485.65		-13 000.00	-13 000.00	1 368 485.65
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	1 381 485.65		-13 000.00	-13 000.00	1 368 485.65

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	105 216.15
	=	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 473 701.80

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	2 124.80
--	-----------------

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libelle	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	5 000.00				5 000.00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	111 525.39		-7 250.00	-7 250.00	104 275.39
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	116 525.39		-7 250.00	-7 250.00	109 275.39
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON - AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000.00				10 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	10 000.00				10 000.00
45...	Total des opé pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	126 525.39		-7 250.00	-7 250.00	119 275.39
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	126 525.39		-7 250.00	-7 250.00	119 275.39

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	119 275.39

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libelle	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	7 250.00		-7 250.00	-7 250.00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	7 250.00		-7 250.00	-7 250.00	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON - AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000.00				10 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières	10 000.00				10 000.00
45...	Total des opé pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	17 250.00		-7 250.00	-7 250.00	10 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	2 124.80				2 124.80
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 124.80				2 124.80
	TOTAL	19 374.80		-7 250.00	-7 250.00	12 124.80

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	107 150.59
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	119 275.39

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	2 124.80
---	-----------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC, ...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amortissement de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-10 000.00		-10 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	-25 600.00		-25 600.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	22 600.00		22 600.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Dépenses de fonctionnement - Total	-13 000.00		-13 000.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-13 000.00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
198	NEUTRALISATION AMORT SUBV EQUIP VERSEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
204	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	-7 250.00		-7 250.00
22	IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION OU A DISPOSITION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Dépenses d'investissement - Total	-7 250.00		-7 250.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-7 250.00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRESTATIONS	-13 000.00		-13 000.00
71	PRODUCTION STOCKEE(OU DESTOCKAGE)			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
76	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE FACTURES A D'AUTRES REDEVABLES			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
	Recettes de fonctionnement - Total	-13 000.00		-13 000.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-13 000.00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-7 250.00		-7 250.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENT DES IMMO			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Recettes d'investissement - Total	-7 250.00		-7 250.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
----------------------------	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-7 250.00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	193 910.00	-10 000.00	-10 000.00
604	ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES	14 800.00	-10 000.00	-10 000.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 000.00		
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	1 500.00		
60621	COMBUSTIBLES	1 800.00		
60622	CARBURANTS	1 200.00		
60623	ALIMENTATION	64 000.00		
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	5 400.00		
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	1 000.00		
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	700.00		
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 900.00		
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	2 310.00		
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	10 550.00		
6135	LOCATIONS MOBILIERES	800.00		
615221	ENTR REPARATIONS BAT PUBLICS	4 000.00		
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	1 000.00		
6156	MAINTENANCE	10 360.00		
6161	PRIMES D ASSURANCE MULTIRISQUES	9 700.00		
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	1 000.00		
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	3 540.00		
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	1 800.00		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 100.00		
6232	FETES ET CEREMONIES	14 900.00		
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	3 700.00		
6238	DIVERS	10 500.00		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 500.00		
6256	MISSIONS	300.00		
6257	RECEPTIONS	3 850.00		
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	12 000.00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	500.00		
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	500.00		
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	5 700.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 010 587.00	-25 600.00	-25 600.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	14 277.00		
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	2 790.00		
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	7 811.00		
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	459 267.00	-25 600.00	-25 600.00
64112	INDEMNITE DE RESIDENCE PERSONNEL TITULAIRE	25 973.00		
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	119 475.00		
64131	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL NON TITULAIRE	102 092.00		
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	100 420.00		
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	148 229.00		
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	3 799.00		
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	9 514.00		
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	5 500.00		
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	5 900.00		
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	4 140.00		
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 400.00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	278 780.00	22 600.00	22 600.00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	3 375.00		
6561	SECOURS D'URGENCE	1 500.00		
6562	AIDE	10 000.00		
6568	AUTRES SECOURS	34 200.00	22 600.00	22 600.00
6573	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS	229 700.00		
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	5.00		
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)	1 483 277.00	-13 000.00	-13 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	1 300.00		
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	300.00		
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	1 484 577.00	-13 000.00	-13 000.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	2 124.80		
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	2 124.80		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 124.80		
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 124.80		

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 486 701.80	-13 000.00	-13 000.00
---	---------------------	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (11)		
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		-13 000.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	2 000.00		
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	2 000.00		
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	79 452.93	-13 000.00	-13 000.00
706	PRESTATIONS DE SERVICES	79 452.93	-13 000.00	-13 000.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 298 027.72		
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	234 327.72		
7474	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS COMMUNES	1 060 000.00		
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	3 700.00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5.00		
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	5.00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		1 379 485.65	-13 000.00	-13 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	2 000.00		
7713	LIBERALITE RECUES	2 000.00		
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 381 485.65	-13 000.00	-13 000.00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 381 485.65	-13 000.00	-13 000.00
--	--	--------------	------------	------------

+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				
+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)				
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		-13 000.00		

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	5 000.00		
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL	5 000.00		
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	111 525.39	-7 250.00	-7 250.00
2181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTAL GENERALE, AGENCE. ET AMENAGE.	2 200.00		
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	29 056.70		
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	513.79		
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	1 200.00		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	78 554.90	-7 250.00	-7 250.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	116 525.39	-7 250.00	-7 250.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000.00		
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS	10 000.00		
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	10 000.00		
	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	126 525.39	-7 250.00	-7 250.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		126 525.39	-7 250.00	-7 250.00
				+
		RESTES A REALISER N-1 (11)		
				+
		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		
				=
		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		-7 250.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	7 250.00	-7 250.00	-7 250.00
1312	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES REGIONS	7 250.00	-7 250.00	-7 250.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	7 250.00	-7 250.00	-7 250.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000.00		
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS	10 000.00		
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Total des recettes financières	10 000.00		
	Opé. pour compte de tiers n°... (5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	17 250.00	-7 250.00	-7 250.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	2 124.80		
28184	MOBILIER	1 215.30		
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	909.50		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 124.80		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 124.80		
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		19 374.80	-7 250.00	-7 250.00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-7 250.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES		0 SERVICES GENERAUX		1	2	3	4 INTERVENTIONS SOCIALES
	INVESTISSEMENT	DEPENSES	DEPENSES	DEPENSES				
Dépenses réelles	10 000,00		100 818,69					
- Equipements municipaux (2)			100 818,69					
- Equip. non municipaux (c/204) (3)								
- Opérations financières	10 000,00							
Dépenses d'ordre								
Total dépenses de l'exercice	10 000,00		100 818,69					
RAR N-1 et reports								
Total cumulé dépenses d'investissement	10 000,00		100 818,69					

RECETTES	
Total recettes de l'exercice	12 124,80
RAR N-1 et reports	107 150,59
Total cumulé recettes d'investissement	119 275,39

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
Total dépenses de l'exercice	231 829,80
RAR N-1 et reports	
Total cumulé dépenses de fonctionnement	231 829,80

RECETTES	
Total recettes de l'exercice	5,00
RAR N-1 et reports	105 216,15
Total cumulé recettes de fonctionnement	105 221,15

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7	8	9	TOTAL
	INVESTISSEMENT					
	DEPENSES					
Dépenses réelles	6 256.70	2 200.00				119 275.39
- Equipements municipaux (2)	6 256.70	2 200.00				109 275.39
- Equip non municipaux (c/204) (3)						10 000.00
- Opérations financières						
Dépenses d'ordre						
Total dépenses de l'exercice	6 256.70	2 200.00				119 275.39
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement	6 256.70	2 200.00				119 275.39

	RECETTES					
Total recettes de l'exercice						12 124.80
RAR N-1 et reports						107 150.59
Total cumulé recettes d'investissement						119 275.39

	FONCTIONNEMENT					
	DEPENSES					
Total dépenses de l'exercice	708 545.00	426 099.00				1 473 701.80
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	708 545.00	426 099.00				1 473 701.80

	RECETTES					
Total recettes de l'exercice	239 347.72	65 132.93				1 368 485.65
RAR N-1 et reports						105 216.15
Total cumulé recettes de fonctionnement	239 347.72	65 132.93				1 473 701.80

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX	1	2	3	4 INTERVENTIONS SOCIALES
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses d'investissement	10 000.00	100 818.69				
	Dépenses réelles	10 000.00	100 818.69				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000.00	100 818.69				
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Dépenses d'ordre						

RECETTES							
	Total recettes d'investissement	119 275.39					
	Recettes réelles	117 150.59					
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	107 150.59					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000.00					
	Opérations pour compte de tiers						
	Recettes d'ordre	2 124.80					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 124.80					

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX	1	2	3	4 INTERVENTIONS SOCIALES
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses fonctionnement	231 829.80	107 228.00				
	Dépenses réelles	229 705.00	107 228.00				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		51 750.00				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		26 403.00				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	229 705.00	28 275.00				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		800.00				
	<i>Dépenses d'ordre</i>	2 124.80					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 124.80					

RECETTES							
	Total recettes de fonctionnement	105 221.15	1 064 000.00				
	Recettes réelles	105 221.15	1 064 000.00				
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	105 216.15					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		2 000.00				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		1 060 000.00				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5.00					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 000.00				
	<i>Recettes d'ordre</i>						

(1) Pour le croisement, par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7	8	9	TOTAL
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		708 545.00	426 099.00				1 473 701.80
Dépenses réelles		708 545.00	426 099.00				1 473 701.80
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	84 310.00	47 850.00				183 910.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	580 335.00	378 249.00				984 987.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	43 400.00					301 380.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	500.00					1 300.00
Dépenses d'ordre							2 124.80
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						2 124.80

RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		239 347.72	65 132.93				1 473 701.80
Recettes réelles		239 347.72	65 132.93				1 473 701.80
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE						105 216.15
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						2 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 320.00	65 132.93				66 452.93
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	238 027.72					1 298 027.72
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						5.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						2 000.00
Recettes d'ordre							

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIO N GENERALE DU C.C.A.S.	3	4	Total
	DEPENSES (2)	231 829.80	107 228.00			339 057.80
	Dépenses de l'exercice	231 829.80	107 228.00			339 057.80
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		51 750.00			51 750.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		26 403.00			26 403.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 124.80				2 124.80
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	229 705.00	28 275.00			257 980.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		800.00			800.00
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	105 221.15	1 064 000.00			1 169 221.15
	Recettes de l'exercice	105 221.15	1 064 000.00			1 169 221.15
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		2 000.00			2 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		1 060 000.00			1 060 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5.00				5.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 000.00			2 000.00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	105 216.15				105 216.15
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-126 608.65	956 772.00			830 163.35

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE DU C.A.S.							Sous-fonction 04		
		20	21	22	23	24	25	26	41	48	
	DEPENSES (2)										
	Dépenses de l'exercice										
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL										
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES										
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS										
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE										
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES										
	Restes à réaliser - reports										
	RECETTES (2)										
	Recettes de l'exercice										
013	ATTENUATIONS DE CHARGES										
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES										
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS										
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE										
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS										
	Restes à réaliser - reports										
	SOLDES (2)										

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
	DEPENSES (2)			
	Dépenses de l'exercice		708 545.00	708 545.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		708 545.00	708 545.00
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		84 310.00	84 310.00
012	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		580 335.00	580 335.00
042	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
65	CHARGES EXCEPTIONNELLES	43 400.00		43 400.00
67	Restes à réaliser - reports	500.00		500.00
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice		239 347.72	239 347.72
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		239 347.72	239 347.72
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		1 320.00	1 320.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		238 027.72	238 027.72
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)		-469 197.28	-469 197.28

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE				Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES			
		510 SERVICE COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					10 000.00	698 545.00		
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					10 000.00	698 545.00	84 310.00	
012	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS							560 335.00	
042	ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					10 000.00	33 400.00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						500.00		
	Restes à réaliser - reports						239 347.72		
	RECETTES (2)						239 347.72		
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						1 320.00		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						238 027.72		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE								
	Restes à réaliser - reports					-10 000.00			
	SOLDES (2)							-459 197.28	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice		426 099.00				426 099.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		426 099.00				426 099.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		47 850.00				47 850.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		378 249.00				378 249.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice		65 132.93				65 132.93
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		65 132.93				65 132.93
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		65 132.93				65 132.93
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)		-360 966.07				-360 966.07

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIO N GENERALE DU C.C.A.S.	3	4	Total
	DEPENSES (2)	10 000.00	100 818.69			110 818.69
	Dépenses de l'exercice	10 000.00	100 818.69			110 818.69
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		100 818.69			100 818.69
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000.00				10 000.00
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	119 275.39				119 275.39
	Recettes de l'exercice	119 275.39				119 275.39
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS					
	ENTRE SECTIONS	2 124.80				2 124.80
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000.00				10 000.00
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	107 150.59				107 150.59
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	109 275.39	-100 818.69			8 456.70

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE DU C.C.A.S.								Sous-fonction 04	
		20	21	22	23	24	25	26	41	48	
	DEPENSES (2)										
	Dépenses de l'exercice										
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES										
	Opérations d'équipement										
	Opérations pour compte de tiers										
	Restes à réaliser - reports										
	RECETTES (2)										
	Recettes de l'exercice										
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS										
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES										
	Opérations pour compte de tiers										
	Restes à réaliser - reports										
	SOLDES (2)										

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
	DEPENSES (2)		6 256.70	6 256.70
	Dépenses de l'exercice		6 256.70	6 256.70
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		5 000.00	5 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 256.70	1 256.70
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Opérations d'équipement			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice			
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
040				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports		-6 256.70	-6 256.70
	SOLDES (2)			

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICE COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice						6 256.70		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						6 256.70		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						5 000.00		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						1 256.70		
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								-6 256.70

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES (2)		2 200.00				2 200.00
	Dépenses de l'exercice		2 200.00				2 200.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2 200.00				2 200.00
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS						
	ENTRE SECTIONS						
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)		-2 200.00				-2 200.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B				
16 Emprunts et dettes assimilées (A)				
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)				
020	Dépenses imprévues			

Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	570.49		570.49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		12 124.80		
Ressources propres externes de l'année (a)		10 000.00		
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS	10 000.00		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 124.80		
28184	MOBILIER	1 215.30		
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	909.50		
024	Produits de cessions			
021	Virement de la section de fonctionnement			

	Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(4)	Solde d'exécution R001(4)	Affectation R0168(4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	12 124.80		107 150.49		119 275.29

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)	570.49
Ressources propres disponibles (VIII)	119 275.29
Solde (IX = VIII-IV)(5)	+118 704.80

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président,
A Livry-Gargan, le 1er octobre 2020

Nombre de membres en exercice..... 17
 Nombre de membres présents..... 13
 Nombre de suffrages exprimés..... 16

Le Président,
Délégué par le Conseil d'Administration, réuni en session ordinaire

VOTES : Pour..... 14
 Contre..... 2
 Abstentions..... 0

Pierre-Yves MARTIN

Date de convocation : 23/09/20

A Livry-Gargan, le 1er octobre 2020
 Les membres du Conseil d'Administration,

Roselyne BORDES	Marie-Catherine HERRMANN	Jean-Pierre BARRATA	Corinne CARCREFF	Olivier MARKARIAN	Gerard ATTARD
					
Marie-Laure HODE	Nathalie JOLY	Maria JEANNEY	Jean THERY	Claudine QUEMFER	Marcel BARRES
					
Liliane GONNIN	Pascal CHOYEL	Patrick QUALITE	Josiane CADET		
					

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le
 A Livry-Gargan, le